Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 25 (1945)
Heft: 7

Rubrik: Avis à nos membres

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les tâches à accomplir en commun sont multiples. Ce que des individus ne peuvent réaliser seuls, le syndicat patronal, conscient de sa mission, peut le mener à bien.

Mais il ne faut pas déduire que cette conception de l'organisation des professionnels tend à une fonctionnarisation des chefs d'entreprises. Le C.J.P. croit à l'air vivifiant d'une saine concurrence et déplore de constater chez certains une tendance à abandonner l'effort, à chercher dans le dirigisme, un dirigisme qu'ils condamnent, mais dont ils acceptent par faiblesse les plus mauvaises conséquences, une installation dans une médiocrité sans soucis et sans risques.

Les chefs d'entreprises que groupe le C. J. P. veulent rénover l'économie française dont la prospérité conditionnera demain la paix sociale dans le pays et la position extérieure qu'ils postulent devoir être celle d'une grande puissance.

Au premier rang de ces moyens, les Jeunes patrons placent une organisation rationnelle du travail, aussi bien dans le cadre des entreprises où il doit être ordonné suivant des méthodes scientifiques et en tenant compte des facteurs humains, que dans celui des professions où le concours vers le progrès doit remplacer l'opposition ou la coalition des intérêts.

Ils reconnaissent la nécessité d'une direction générale de l'économie par une autorité placée sur le plan des intérêts supérieurs du pays à la condition qu'elle n'excepte pas les services, trop nombreux à leur gré, que l'Etat assume lui-même et pour lesquels il ne devrait jouir d'aucun privilège.

Mais ils considèrent l'initiative privée comme l'une des forces vives essentielles au service de la renaissance nationale et éprouvent les plus graves inquiétudes devant la préfiguration d'un régime qui, en substituant à son libre jeu la rigidité de l'appareil administratif, briserait avec elle le principal ressort d'une activité qui doit reprendre dans des conditions exceptionnellement difficiles.

La tâche est vaste et les réformes profondes qu'elle suppose ne sont pas sans susciter bien des oppositions. Mais les Jeunes patrons qui s'y sont attelés croient que leur pays peut retrouver sa place si leurs efforts rencontrent la compréhension et la confiance de tous : chefs d'entreprises, cadres et ouvriers. Leur recherche des solutions généreuses, leurs apports de connaissance et d'énergie pour la bonne marche de la profession et les meilleurs services de la nation ne doivent pas être détournés de leur but pour des fins politiques.

Georges THOMAS.

Calendrier des Foires

Neuchâtel	8 au 21 octobre 1945	Salon romand du livre.
Paris	5 au 28 octobre 1945	La France d'outre-mer dans la guerre.
Paris	28 mars au 14 avril 1946	Salon des Arts ménagers.
Lyon	27 avril au 5 mai 1946	Foire de Lyon.
Bâle	4 mai au 14 mai 1946	Foire de Bâle.
Paris	25 mai au 10 juin 1946	Foire de Paris.
Paris	octobre 1946	Salon de l Automobile

AVIS A NOS MEMBRES

La reprise des échanges franco-suisses, que nous saluons avec joie, impose un travail acharné à nos services.

Il est indispensable, pour que le travail courant puisse se faire sans retards, que nos membres s'en tiennent aux heures de réception affichées à l'entrée des bureaux de notre direction générale :

Le matin, de 10 heures à midi
L'après-midi, de 2 heures à 4 heures

Nous les en remercions par avance.